

MELVIN
CHARNEY

L'ESPACE
PUBLIC

ARQ
ARCHITECTURE-QUÉBEC

163
MAI 2013

ARQ
ARCHITECTURE-QUÉBEC

Sur la page
couverture:
une sculpture de
Melvin Charney
dans le jardin du
CCA. Voir l'article
en page 24. Photo
Jean-H. Mercier.

5

INTRODUCTION

L'ARCHITECTURE COMME POTENTIEL HUMAIN

IRENA LATEK

10

LE FAUBOURG SAINT-LAURENT

CATHERINE BLAIN & SIMON PÉLOQUIN

18

LA PROMENADE DE LA COMMUNE... REVISITED

ALAN J. KNIGHT

24

L'ESPRIT CRITIQUE, FASCINANT, RECHERCHÉ ET PROVOCATEUR DE CHARNEY

PHILLYS LAMBERT

28

LA PLACE DES MOULINS ET DE L'ESPLANADE FRONTENAC À SHERBROOKE

PETER SOLAND

34

POINT DE VUE TRANSVERSAL SUR LA NATURE SELON MELVIN CHARNEY

NICOLE VALOIS

36

VIVE LA VILLE! UNE EXPOSITION EN HOMMAGE À MELVIN CHARNEY

ANDREA MERCIER

38

UNE ANTHOLOGIE DES ÉCRITS DE MELVIN CHARNEY SUR L'ARCHITECTURE

LOUIS MARTIN

Éditeur : PIERRE BOYER-MERCIER.

Membres fondateurs de la revue : PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD et JEAN-H. MERCIER.

Comité de rédaction : PIERRE BOYER-MERCIER, RÉDACTEUR EN CHEF ;

JONATHAN CHA, YVES DESCHAMPS.

Production graphique : CÔPILIA DESIGN INC. / Directeur artistique : JEAN-H. MERCIER.

Représentante publicitaire (Sales Representative) : LOUISE LUSSIER — LL COMMUNICATION,

65, rue de la Héronnière, Eastman, Québec, J0E 1P0 / Téléphone : (514) 898-7543 / Télécopieur (Fax) : (450) 297-3854 / Courriel (e-mail) : llussier@llcommunication.ca

La revue ARQ est distribuée à tous les membres et stagiaires de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC,

aux membres de l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC et aux ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE et EN DESIGN D'INTÉRIEUR au Québec.

Dépôt légal : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. ISSN : 1203-1488.

© CÔPILIA DESIGN INC. : Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Envois de publications canadiennes : contrat de vente #40037429.

La revue ARQ est publiée quatre fois l'an par CÔPILIA DESIGN INC.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à : CÔPILIA DESIGN INC., 21760, 4^e avenue, Saint-Georges, Québec, G5Y 5B8.

Téléphone pour la rédaction : (514) 343-6276, pour l'administration et la production : (418) 228-2269.

Abonnement au Canada (taxes comprises) : 1 an (4 numéros) : 36,79 \$ et 57,49 \$ pour les institutions et les gouvernements. Abonnement USA 1 an : 50,00 \$. Abonnement autres pays : 60,00 \$.

ARQ est indexée dans «Repères».

LE FAUBOURG SAINT-LAURENT

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE DE L'ARCHITECTURE URBAINE

Catherine Blain Simon Pélouquin

L'étude du Faubourg Saint-Laurent est confiée à Melvin Charney en juin 1989 par le Service d'habitation et de développement urbain (SHDU) de la Ville de Montréal¹. Les conclusions de ce travail sont rendues publiques le 29 mars 1990 dans le cadre d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville, sous l'égide du nouveau maire de Montréal, Jean Doré (RCM, élu en 1986).

Cette étude est attendue en réponse à un projet emblématique annoncé le 30 octobre 1989 : la création d'une « Place de la Paix » à l'angle des boulevards Saint-Laurent et René-Levesque, face au Monument-National. Elle s'inscrit par ailleurs dans le fil du plus vaste chantier de réflexion engagé par les services d'urbanisme sur le secteur du centre-ville — à savoir, les 470 hectares délimités par les rues Guy et Saint-Hubert (Ouest/Est), la rue Sherbrooke et le fleuve (Nord/Sud), englobant le Vieux-Montréal et ses anciens faubourgs (qui sont alors de véritables *no man's land*).

Ayant suivi l'évolution du dossier du Vieux-Port, où a été adopté un nouveau plan directeur en 1987, la presse s'attend à un document similaire pour le Faubourg Saint-Laurent ; voire même, si possible, à quelques perspectives ou schémas rehaussés de couleurs vives. Au lieu de cela, elle découvre une série de 66 planches analytiques monochromes de format 11 x 17, présentée comme un « corpus autonome » dont le rapport écrit constitue « un outil d'approfondissement, une sorte de guide explicatif ».²

Cette démarche inhabituelle déconcerte un peu l'assemblée. Mais l'étude est adoubee par le SHDU, qui la présente comme « un des jalons en vue de définir l'avenir d'un secteur de planification particulière, parmi une dizaine d'autres, pour l'arrondissement centre »³ — certains à vocation résidentielle, comme ce Faubourg, d'autres à vocation mixte ou commerciale, comme la Cité internationale (dont le concours a été annoncé). Ainsi la presse en fera un écho relativement positif, saluant son aspect didactique tout en se rattachant, cependant, à une perspective plus tangible : la mise en œuvre d'un certain nombre d'opérations publiques, sur des lieux dits stratégiques⁴.

Plus de vingt ans plus tard ce travail de Melvin Charney, très peu publié, demeure presque confidentiel. Néanmoins, pour plus d'un, il aurait eu une influence déterminante pour l'élaboration des nouveaux plans d'urbanisme de Montréal, et marquerait aussi un moment charnière de la pratique architecturale et urbaine⁵. Cette hypothèse ne peut être vérifiée ici, mais il en serait peut-être temps. Pour engager cette réflexion, nous proposons donc de rappeler ici l'arrière-plan de cette étude, de détailler son contenu pour, enfin, s'interroger sur ses retombées concrètes sur le terrain — ou, autrement dit, sur les modalités de mise en œuvre de ces idées théoriques.

UN MOMENT SPÉCIFIQUE

Dans le parcours de Melvin Charney, l'étude du Faubourg Saint-Laurent a un statut spécifique. Car c'est la première — et ce sera la seule — étude urbaine qu'il développera pour la Ville de Montréal. Le contexte politique explique cette commande. Après les années de règne du maire Jean Drapeau (1960-1986) ayant conduit d'une main ferme de vastes projets de modernisation et d'extension, une nouvelle équipe municipale a été portée au pouvoir : celle du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) qui, emmenée par Jean Doré, s'est engagée à changer le mode de gouvernance et de gestion urbaine — plus transparente, plus démocratique, et surtout plus sensible aux dimensions locales et patrimoniales. À l'encontre du précédent plan directeur de 1967 (Horizon 2000), fondé sur une vision unitaire et progressiste de l'agglomération, il s'agit donc de développer de nouveaux outils de planification tenant compte des réalités et spécificités de chacun des quartiers et des secteurs.

Enseignant, critique et artiste, Melvin Charney n'exerce pas en tant qu'architecte et n'a aucune relation avec des promoteurs immobiliers. À l'Université, au sein de l'atelier Architecture Urbaine (AU) qu'il dirige avec Denys Marchand, Alan Knight et Irena Latek, il prône une approche spécifique : celle du projet urbain, fondé sur « la relation de la forme de la ville à son histoire »⁶. Pour les protagonistes du SHDU, comme Serge Carreau qui participe souvent aux présentations de l'atelier AU et connaît donc cette approche, Melvin Charney semble tout désigné pour être le mentor de la nouvelle politique urbanistique de la ville. À vrai dire, de ses propres aveux, en confiant l'étude du Faubourg Saint-Laurent à Melvin, Serge Carreau le met au défi de faire la synthèse de cette approche. Un défi que relève aussitôt l'intéressé, en fixant les règles du jeu en ces termes :

L'objectif de ce projet est d'entreprendre une étude qui engendre des stratagèmes de développement pour le secteur du Faubourg Saint-Laurent à partir d'une lecture et d'une analyse des structures du tissu urbain existant.

Nous prenons pour acquis que le tissu du Faubourg nous présente les traces d'un savoir urbain qui résume les structures physiques irréductibles donnant forme à la ville et au caractère spécifique de Montréal. Nous ne chercherons pas à figer le développement de la ville à travers des réglementations fondées sur une typologie existante, mais plutôt à trouver les rapports entre la forme urbaine existante et son développement possible.

L'objectif est aussi d'introduire une approche nouvelle, d'élaborer les stratagèmes d'un plan d'ensemble et une méthode de travail qui pourra permettre la consolidation d'un ancien faubourg de Montréal, aussi bien que la réalisation de son potentiel.⁷

UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE

La démarche de Melvin Charney participe d'un mouvement de pensée international qui, à la fin des années 1980, commence à imposer la pertinence du projet urbain — supplantant ainsi les anciennes attitudes. Elle se rallie, en effet, à un réseau de théoriciens et/ou praticiens qui, de New York (Joseph Ryckwert, Peter Eisenman et al.) à Paris (Bernard Huet, Antoine Grumbach et al.) en passant par Barcelone (Oriol Bohigas), a posé les bases de cette réflexion et en a exploré, quoique de manière inégale, les principes de matérialisation.

Une des particularités de cette démarche est, sans conteste, sa dimension politique : à Montréal comme à Paris ou à Barcelone, il s'agit de redonner la ville à ses habitants en renouant les fils des formes inscrites dans la mémoire collective. Chez Charney, militant urbain de la première heure (exposition *Montréal plus ou moins* en 1972, installation *Corridart* en 1976), cette dimension est patente. Sa réflexion s'enrichit également, au-delà d'ouvrages théoriques issus du champ des sciences humaines (marxisme, structuralisme, sémiologie), au contact d'un vaste corpus de références où figurent en bonne place, dans les années 1980 : *Modern Architecture. A critical history* de Kenneth Frampton (1978), *Collage City* de Colin Rowe et Fred Koetter (1978) et *Delirious New York* de Rem Koolhaas (1978), mais aussi, et surtout, *L'Architecture de la ville* d'Aldo Rossi (1981; orig. it. 1966) — pour sa vision d'une ville comme « artefact chargé de valeurs symboliques », « lieu d'une mémoire collective », envisagée en termes de « rapports entre morphologie urbaine et typologie des édifices »⁸.

Un autre trait important de l'approche de Charney est sa dimension sensible. Car elle plonge ses racines dans son parcours personnel, l'ayant amené, de ses déambulations photographiques (dès 11 ans) aux visites de quartiers populaires conduites sous l'égide de son professeur de McGill Stuart Wilson (1952-1958), à aiguïser son regard sur la ville ordinaire pour, d'une part, y déceler les « traces de l'existence humaine » et, d'autre part, en comprendre la « texture », en termes de « structure urbaine et d'architecture »⁹. Cette curiosité pour le réel, fondatrice de sa posture humaniste, doit être rapprochée des mouvements d'avant-garde des années 1950 et, plus particulièrement, des débats des CIAM d'après-guerre. En effet, dès le congrès de 1951, la nouvelle génération, considérant la ville comme l'expression de la diversité des relations sociales, fait appel à des enquêtes photographiques ayant saisi sur le vif des scènes de la vie quotidienne (dans les rues et espaces publics, entre autres) ou documenté les figures de l'habitat traditionnel (villes et villages, bidonville ou taudis, casbahs, etc.) en vue de concevoir des cadres de vie correspondant aux attentes des habitants. Force est donc de constater qu'un esprit anthropologique plane sur cette époque, pour qui sait le sentir passer.



1. Le Faubourg dans la ville. « À la frange du centre-ville, [il] est entouré de quartiers constitués : le Plateau-Mont-Royal, le Centre-Sud et le Vieux-Montréal ».
2. Le Faubourg Saint-Laurent en 1990. « Abandonné et figé par la négligence, [c']est un secteur coupé du tissu urbain environnant par l'ensemble des habitations Jeanne-Mance et par l'autoroute Ville-Marie, tel un vide urbain au centre de la ville. »
3. Les limites du secteur d'étude. « Subissant le développement de la ville, le Faubourg est morcelé en tranches discontinues par des axes majeurs d'une ville éclatée ».

NOTES

1. Le Faubourg Saint-Laurent. D'un savoir urbain à une vision éclairée du développement d'un faubourg. Rapport Final, 14 mars 1990. Équipe : Catherine Blain, Melvin Charney, Simon Pélouquin, François Rioux, Martin Vincent, Loukas Yiakovakis. 156 p. (dont 66 planches). Les protagonistes du SHDU qui suivront cette étude sont : Pierre Ouellet (directeur), Serge Carreau (assistant-directeur), Michel Barcelo et Georges Bonhomme.
2. Le Faubourg... avertissement, p. 5.
3. SHDU, « Projet pour communiqué de presse », non daté [Archives municipales].
4. Marianne Favreau, « Un architecte propose de redonner vie au Faubourg Saint-Laurent, malgré l'autoroute Ville-Marie », *La Presse*, 30 mars 1990.
5. Cf. les débats lors du colloque « Montréal : Agir dans la ville » (1994), Louis Martin, « De l'école à la ville : La naissance d'une école à Montréal », *ARQ* n° 83, février 1995, p. 8-13.
6. Ville, métaphore, projet : L'architecture urbaine à Montréal, 1982-1990. Collectif des dix dernières années de l'Atelier AU, catalogue de l'exposition présentée au Centre de diffusion de l'UQAM (20 mai-20 juin 1992), Montréal : Éd. du Méridien, 1992, avant-propos.
7. Melvin Charney, « Le Faubourg Saint-Laurent. D'un savoir urbain à une vision éclairée du développement de la ville », plan de travail, 24 mai 1989, 8 p. (transmis à Serge Carreau, le 27 mai 1989) <: p. 2.
8. Aldo Rossi, *L'Architecture de la ville*, Paris : Éd. de l'Équerre, 1981, préambule.
9. Entretien de MC avec Jim Donaldson, juin 1999 [www.mcgill.ca].

VERS UNE 'GRAMMATOLOGIE' DE LA FORME URBAINE

En 1974, dans son article « Saisir Montréal », Melvin Charney identifie deux tendances de projets contemporains dignes d'intérêt¹⁰. La première, ayant émergé de la Révolution tranquille et par des capitaux et architectes francophones, s'accorde sur un « sentiment d'appartenance au Québec » et sur un « sens de l'histoire différent de ceux du reste du Canada » ; mais ses réalisations, tournées vers la modernité, ne sont pas toujours en phase avec les modèles culturels. La seconde, pour sa part, pose précisément le « sentiment communautaire urbain au centre de son action et vise « une implication collective pour faire évoluer la ville » ; mais ses projets demeurent encore trop modestes. Immanquablement, ce constat conduit à espérer la rencontre de ces deux tendances pour qu'advienne le « Québec de demain ».

Le projet urbain, tel que le conçoit et l'enseigne Charney, serait la voie à suivre pour leur mariage fécond ? C'est ce que suggère tacitement l'étude du Faubourg Saint-Laurent en posant à la base de toute intervention la reconnaissance d'« éléments irréductibles » de la forme urbaine qui, ancrés dans la mémoire collective, constituent la « grammatologie » (« une grammaire et une ontologie ») de Montréal :

Depuis ces derniers vingt ans, on parle du caractère urbain unique de Montréal et du besoin de consolider, sinon de réparer, le tissu urbain. De quoi parle-t-on ? Quel est spécifiquement le caractère urbain de Montréal ? Quels sont les éléments à reproduire afin que le 'tissu urbain' soit réparé et consolidé ?

Il est évident qu'on ne se réfère à rien d'autre qu'à la forme de la ville traditionnelle, que nous appelons la ville 'classique' : la structure de la ville de quartiers existant dans la structure de Montréal entre 1850 et 1925. Les traces de cette structure démontrent clairement l'existence d'un 'projet urbain', d'un savoir inné inscrit dans la forme physique la ville.

Ce savoir se manifeste à partir du système de répartition du sol rural — le système du rang — qui est complémentaire et interchangeable avec la trame urbaine. Il faut comprendre que cette trame urbaine/répartition de territoire rural ne représente que la base d'un système rudimentaire, potentiellement organisationnel, soit d'une ville ou d'un territoire.

Sur le plan urbain, ce système rudimentaire se développe à partir des éléments de base suivants : la trame, qui est la disposition orthogonale de la structure urbaine, composée de deux éléments-clés de la morphologie : l'îlot comme bloc d'occupation et la rue comme voie de passage.¹¹

Conduite sur la base d'une analyse historique et morphologique du Faubourg, la première partie du rapport est consacrée à la démonstration de ce 'savoir inné' de Montréal. Elle met aussi en évidence l'imbrication, sur ce terrain, de deux échelles de ville, relevant de logiques différentes : le quartier et la métropole. Cette coexistence, qu'il faut accepter comme caractéristique des villes contemporaines, permet d'explicitier, dans la seconde partie, les « dynamiques » à l'œuvre dans le secteur — comme la présence de grands axes de circulation, de lieux résiduels et de fragments de quartiers différents, comme le quartier chinois et les Habitations Jeanne-Mance.

AU-DELÀ DU RAPPORT FORME / FONCTION

Cette intime connaissance — et reconnaissance — des caractéristiques du Faubourg permet d'explorer, dans la troisième partie, les voies de sa restructuration comme 'lieu urbain' et de l'affirmation de son caractère montréalais. Les grands objectifs sont d'une part édictés :

- la préservation du 'stock' de bâtiments existants, « points d'ancrage de la mémoire du lieu » ;
- la densification générale du quartier, « aux limites de ce que [permettent] la trame et la nature des lieux » ;
- la prédominance accordée à la construction de bâtiments d'habitation, afin d'en faire un « quartier habité » ;
- la « consolidation du tissu urbain existant » selon deux modes différents : « à la pièce », selon le parcellaire traditionnel dans le cas d'insertion ; par « projets d'ensemble » sur les vastes terrains vacants ;
- la consolidation des espaces publics du Faubourg (support de son appropriation par les habitants) avec, notamment, la création de la Place de la Paix et le développement d'une « rue intérieure de quartier type : la rue Charlotte »¹².

Des projets de reconstruction sont, d'autre part, mis à l'étude sur un certain nombre de « lieux stratégiques » préalablement identifiés : le secteur des Habitations Jeanne-Mance, la rue Sainte-Catherine, la rue Saint-Laurent et la Place de la Paix, le boulevard René-Lévesque, les secteurs de rue De la Gauchetière et de l'autoroute Ville-Marie. Cette phase de réflexion fait appel à une série de dessins exploratoires qui, réalisés à la main, à l'encre,

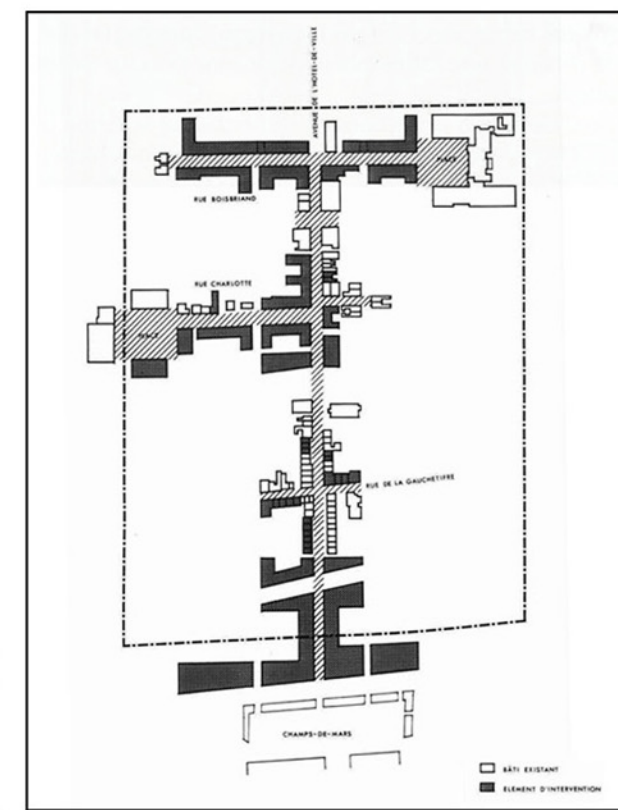
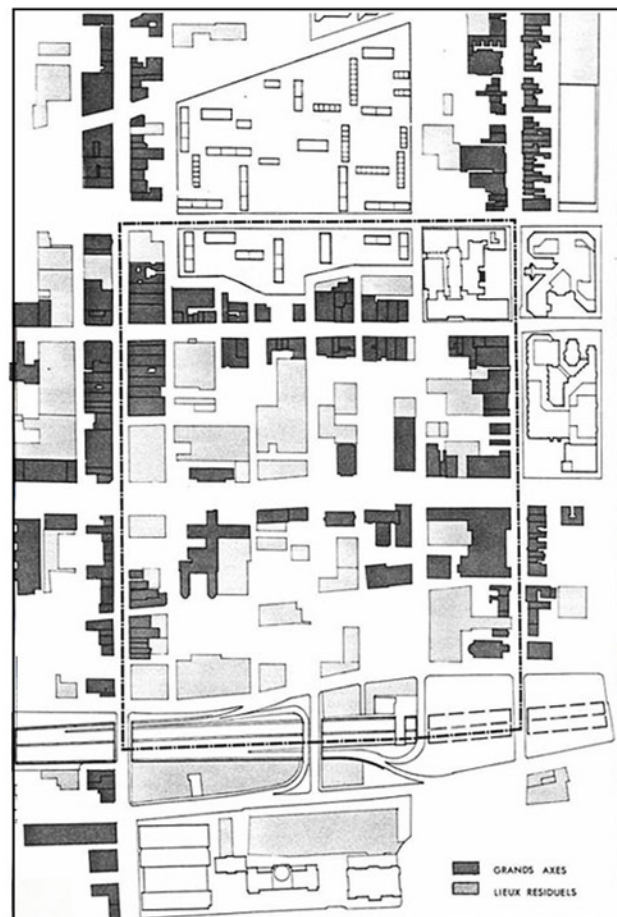
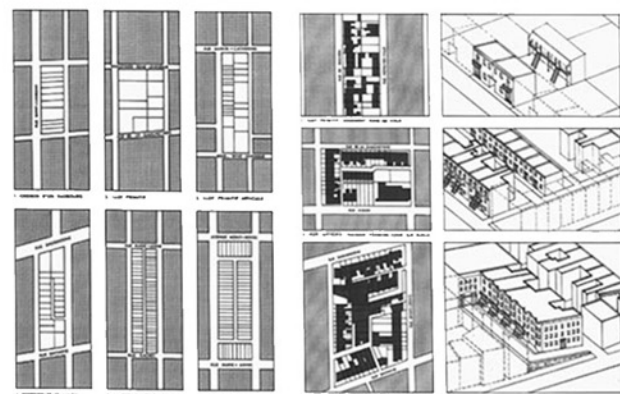
au crayon de plomb ou de couleur, convoquent les registres de l'histoire et de la mémoire, de l'analogie et de la métaphore — spécifiques à la démarche de l'atelier Architecture Urbaine. Cette recherche, qui fait appel à une étude des aspects réglementaires conditionnant la forme urbaine (notamment la question des gabarits), conduit à la mise au point d'un plan d'ensemble. Envisagée comme un « instrument prospectif », il comporte un certain nombre d'interventions « prioritaires » devant non seulement avoir « valeur d'exemple » (fixant ainsi « les règles du jeu de ce type de reconstruction de quartier en centre-ville »), mais aussi servir de « catalyseur » pour « une prise en charge subséquente par le secteur privé »¹³.

Dans ce projet global, les grands axes de la 'ville métropolitaine' sont « consolidés selon leurs natures propres : la rue Sainte-Catherine comme une promenade urbaine de type commercial, le boulevard René-Lévesque comme un véritable boulevard urbain telle une place linéaire idéalisée et la rue Saint-Antoine comme la limite sud du Faubourg tel un front sur le Vieux-Montréal ». Par ailleurs, la reconstruction sur dalle au-dessus de l'autoroute Ville-Marie rétablit les continuités nord-sud. Enfin, la 'ville de quartier' est régénérée par l'introduction d'une nouvelle « structure urbaine », « objet d'interventions prioritaires initiées par le secteur public », constituée d'un « réseau de lieux publics : la rue Boisbriand et la place de l'UQAM, la rue Charlotte et la place du Théâtre axe sur le Monument-National et enfin l'avenue de l'Hôtel-de-Ville comme une rue de quartier aboutissant sur le Champ-de-Mars, à la rue Saint-Antoine ».¹⁴

1. Plancher 9. La nature de l'îlot : élément principal de la structure urbaine ; évolution « de l'îlot primitif à l'îlot type »
- Pl. 10. Un type de densification
- Pl. 24. Les habitations de l'avenue Hôtel-de-Ville en 1990.
- Pl. 18. Le Faubourg, lieu résiduel du centre-ville
- Pl. 63. Plan d'ensemble : le faubourg reconstitué. « Au même titre que le plan 'classique' de 1912 représente un moment achevé de la structure urbaine initiale, en un sens le temps 1 de la formation du secteur, ce plan d'ensemble propose une série d'interventions qui ont le potentiel de conduire à un temps 2 de structuration complète du Faubourg » (p. 66)
- Pl. 67. Plan d'ensemble : les interventions prioritaires comme structure interne du quartier.

NOTES

10. M.C. « Understanding Montreal » in Pierre Beuprè, Annabel Slaight (dir.), *Exploring Montreal: its people, buildings and place*, Toronto : Greecy de Pencier Publ., 1974, p. 14-27 (Reédité en fr. sous le titre « Saisir Montréal » dans *Découvrir Montréal*, Montréal, Ed. du Jour/Société d'architecture de Montréal, 1975, p. 16-35).
11. Le Faubourg..., p. 22.
12. Idem, p. 62-63 et p. 72.
13. Idem., p. 76.
14. Idem., 66.



DU PROJET URBAIN AU PLAN DE REDÉVELOPPEMENT

La restructuration du Faubourg Saint-Laurent avait été prévue dès la fin des années 1980 par la Ville. En effet, elle avait mis la table en levant des réserves foncières en vue d'acheter un ensemble de terrains stratégiques, notamment en bordure de la rue Charlotte et de la rue De La Gauchetière et dans le secteur de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. À lui seul, le corpus de terrain de la rue Charlotte, qui représente quelque 12 000 m², permettait de bâtir une masse critique de logements et donner le ton et l'allure du quartier en devenir.

C'est dans ces conditions que, suite à la diffusion de l'étude de Melvin Charney, est engagée la phase de mise en œuvre du Faubourg, avec la Ville comme moteur principal, sous la gouverne du Service de l'habitation et du développement urbain (SHDU, Bureau de projets urbains) comme agent d'idéation, de coordination et d'intervention. Il faut rappeler ici que Montréal préparait alors son 350^e anniversaire de fondation en 1992, que les élections municipales se pointaient pour 1994 et que l'administration RCM avait fait de la revitalisation du centre-ville une priorité absolue.

Un travail intense d'idéation a donc été initié dès 1991 par le SHDU afin de développer, préciser et formaliser les propositions de Charney en vue d'une mise en chantier qui se voulait éminente. Ce travail avait pour but de définir dans le détail l'aménagement du domaine public et de son encadrement bâti, comme une entité d'architecture urbaine intégrée.

Dans les faits, les efforts ont d'abord porté, de manière prioritaire, sur la définition des fragments que sont les rues Charlotte et Boisbriand. Voie publique au statut ambigu, frontière entre les Habitations Jeanne-Mance et les arrières des bâtiments implantés du côté nord de la rue Sainte-Catherine, Boisbriand devait être requalifiée dans son ensemble. Une partie de cette réflexion s'est matérialisée lors de la construction du Pavillon de Design et du Centre Pierre-Péladeau et du Pavillon des Sciences de la gestion de l'UQAM en 1993. Située entre Sainte-Catherine et le boulevard René-Levesque, la rue Charlotte avait, pour sa part, été identifiée comme une rue de quartier est-ouest, d'échelle locale. Par son dessin, qui se déploie en décrochés avec des articulations différenciées ilot par ilot, elle rappelle son origine faubourienne. S'ouvrant à l'Ouest sur le boulevard Saint-Laurent par la Place de la Paix, en vitrine théâtrale face au Monument-National, elle se love ensuite dans le quartier habité vers l'Est, par le passage Charlotte, lieu intimiste cohérent avec l'atmosphère victorienne de la rue Sainte-Élisabeth.

Parallèlement à ces actions, la recherche sur la forme urbaine a été approfondie par une série d'explorations conceptuelles et de dessins techniques détaillés. Cette approche du projet urbain, qui constitue d'ailleurs un corpus éloquent et inédit dans la façon d'aborder la mise en forme de la ville, a bousculé et questionné les méthodes alors en vigueur dans les Services de la ville, notamment ceux des Travaux publics et des Parcs, la définition de forme urbaine allant au-delà des contingences de fonctionnalité, de circulation et de verdissement.

L'ensemble de ce travail s'est cristallisé dans le Plan de redéveloppement du secteur de la Place de la Paix et de la rue Charlotte dans le Faubourg Saint-Laurent, entériné par le Comité exécutif le 23 avril 1993. Ce document se voulait un programme d'action et d'interventions directes qui accordait priorité à la mise en œuvre aux projets de la Place de la Paix et de la rue Charlotte.

LES RÉALITÉS DE LA MISE EN ŒUVRE

Dès l'approbation du plan en 1993, le projet du Faubourg s'engage suivant deux dossiers spécifiques. D'abord, celui de la Place de la Paix. Sous la responsabilité de Robert Desjardins, chargé d'affiner et de détailler le projet, en relation avec le Service des loisirs, des parcs et du développement communautaire, celle-ci est mise en chantier; et sera inaugurée en novembre 1994. Le second dossier est celui de la rue Charlotte. En mai 1993, en s'appuyant sur le programme de développement résidentiel de l'opération «Habiter Montréal», le SHDU lance un appel de propositions auprès des développeurs. Celui-ci concerne l'acquisition des terrains bordant la rue Charlotte (propriété de la Ville) et la réalisation, sur ces derniers, d'un ensemble d'immeubles principalement, de logements — en respectant une série détaillée de critères architecturaux édictés par un Cahier des Charges (typologie, gabarits et hauteur, matériaux, rapport à la rue et aux cours, etc.)

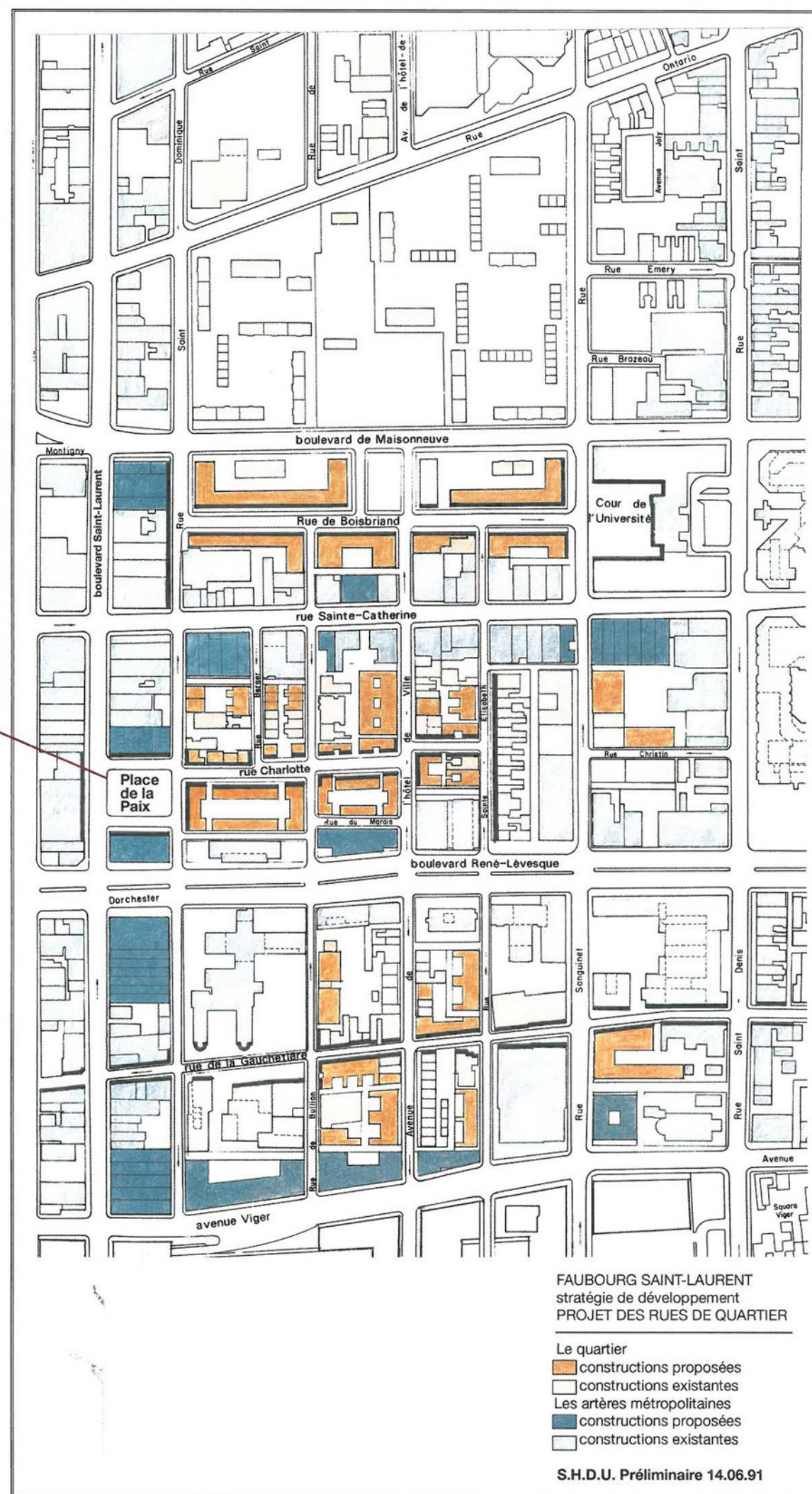
Deux propositions sont déposées en juillet 1993 : l'une du Groupe St-Luc appuyé par les architectes Cardinal et Hardy, l'autre du Groupe Alfid-Prominac avec les architectes Bouts et Pratte. Ces propositions sont considérées avec intérêt par le Comité de sélection, qui conclut à leur qualité générale et leur fine compréhension du secteur d'intervention. Le choix se porte sur le projet du Groupe St-Luc/Cardinal Hardy. Constitué de 5 bâtiments allant de 4 à 9 étages, qui accueillent un total de 355 logements de types variés, ce projet prévoit, aux abords de la Place de la Paix, des espaces mixtes (habitations, commerces et bureaux). Le jury est particulièrement séduit par le souci accordé à l'intégration harmonieuse dans la trame urbaine du Faubourg, permettant à la fois une appropriation de l'espace par les occupants et une reconnaissance des caractéristiques du milieu existant, tout à fait dans l'esprit de la proposition initiale de Charney.

Ce projet, cependant, ne verra pas le jour puisque le Groupe St-Luc retirera sa proposition en 1997. La Ville devra donc relancer l'appel de propositions : ce qu'elle fait en 1999, recevant alors une seule réponse, formulée par le Groupe Aquilini de Vancouver, appuyé par Michelangelo Panzini architecte. Cette fois, le projet, qui délaisse le terrain à l'angle de René-Lévesque et Saint-Laurent, prévoit la construction de trois ensembles résidentiels en bordure de la rue Charlotte. Prenant ses distances avec les critères d'intégration architecturale du Cahier des Charges, il propose une densité nettement plus élevée, soit 10 immeubles totalisant 840 logements, avec des gabarits variés : de 11 et 14 étages près de la Place de la Paix (sur Saint-Dominique et René-Lévesque) et variant de 5 et 7 étages sur la rue Charlotte. De façon générale, les bâtiments ont front direct sur rue et sont organisés autour de cours collectives aménagées, accessibles par des passages ou des portes cochères; leur expression architecturale demeure relativement fonctionnaliste et répétitive, avec néanmoins un certain effort accordé à l'utilisation des matériaux de parement, dont la pierre en interface sur la Place de la Paix.

Les deux premières phases de ce projet ont été construites en 2001 et 2004, et la dernière phase sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville est en voie d'achèvement.



Place de la Paix, photo Simon Péloquin





1. Édifices sur la rue Charlotte
2. La Maison du prêt d'honneur, façade sur le boulevard René-Lévesque
3. La Place de la Paix
Toutes les photos : Jean-H. Mercier



1 1



2

UN TRAVAIL VISIONNAIRE

Il aura fallu quelque vingt ans après l'étude de Melvin Charney pour voir apparaître d'une façon significative les premiers résidents au cœur du Faubourg Saint-Laurent. Ce laps de temps s'explique en partie par la perception négative qui a longtemps marqué cette partie négligée du centre-ville et par le changement socioculturel qui a été nécessaire pour que soit de nouveau envisagée la possibilité d'y habiter. Cependant, si on y regarde de plus près, on constate que les actions posées par les divers intervenants ayant œuvré à la résurrection du Faubourg ont été constantes tout au long de ces deux décennies, et que l'esprit de la vision de Charney en a constitué l'armature essentielle.

En dehors du projet Aquilini-Panzini, le secteur a vu s'ériger une série de projets, dont particulièrement celui de la Maison du prêt d'honneur développé à l'origine par la Société Saint-Jean-Baptiste et conçu par l'architecte Raouf Boutros. Ce projet de 12 étages, complété en 2002, est implanté sur un terrain exigu, cerné par les boulevards René-Lévesque et Saint-Laurent, la rue Saint-Dominique et la rue Juliette-Béliveau, face à la Place de la Paix. Maintenant transformé en résidence/hôtel, il était destiné à accueillir des résidences pour étudiants. Son architecture, particulièrement articulée, se décline comme une interprétation 'théâtralisée' de la Place de la Paix.

Récemment, quelques projets résidentiels de plus petite envergure ont été construits ou sont en voie de l'être — comme les deux bâtiments Dell'Arte en bordure de la rue Charlotte (angle Berger) et l'ensemble de la rue Sainte-Élisabeth, dominant sur le passage Charlotte. Avec ces projets, l'encadrement bâti de la rue Charlotte prend réalité. Il faut aussi mentionner l'aménagement en 2008 du Passage de la rue Charlotte, selon le projet des architectes-paysagistes Fauteux et associés, venant compléter le parcours à l'intérieur du quartier, entre la Place de la Paix et la rue Sainte-Élisabeth.

L'attention portée sur la mise en œuvre de la rue Charlotte ne constitue qu'un aspect, certes important, de la vision de Charney. Beaucoup reste à faire, à revoir, à repenser pour que le Faubourg achève sa mutation. Ainsi, par exemple, le versant sud de la rue Sainte-Catherine entre les rues Saint-Dominique et De Bullion reste à consolider, la rue Boisbriand reste à être encadrée dans son entièreté et la rue De La Gauchetière, avec l'arrivée du CHUM hors échelle, à interpeller dans sa vocation de rue de quartier.

Imaginer la ville, la repenser à partir de ses traces et de sa culture propre, et faire en sorte que les formes surgissent du sol, constitue un acte de bâtisseur significatif et louable, mais c'est l'étape première, le canevas fondateur de la démarche urbanistique. L'ultime objectif est de donner un sens réel à un lieu, un esprit ancré dans la pratique quotidienne des citoyens qui y passent et y vivent et l'habitent. Seul l'avenir nous dira comment, finalement, se définira et s'installera la vie urbaine dans le Faubourg Saint-Laurent.

DES REMERCIEMENTS

Cet article a fait appel à la mémoire de certains acteurs de ce dossier, que les auteurs remercient vivement pour leurs témoignages : Serge Carreau, André Lavallée, François Gagné et Wade Eide.

Catherine Blain, architecte, docteur en urbanisme, chercheur et enseignante en histoire de l'architecture du 20^e siècle, Laboratoire de recherche LACTH, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille.

Simon Péloquin est vice-président associé en design urbain/architecture du groupe IBI / Daniel Arbour et associés.

